



**Procès-verbal de l'Assemblée générale de la SSE-SEG
Protokoll der Jahresversammlung**

**Samedi 8 juin 2002, 13h30-14h55
Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel**

Ordre du jour

1. Choix des scrutateurs et du/de la responsable du procès-verbal
2. Procès-verbal de l'assemblée du 30 juin 2001 à Berne (cf INFO 2001/2)
3. Comptes 2001 et rapport des vérificateurs des Comptes (document de séance)
4. Rapports annuels 2001 des commissions et du président (cf. INFO 2001/2 et 2002/1)
5. Admission et exclusion de membres (document de séance)
6. Budget définitif 2002 comptes (document de séance)
7. Budget provisoire 2003 (document de séance)
8. Activités prévues pour l'année 2003
 - a) Choix d'un thème pour le séminaire regroupé 2003
 - b) Autres activités des commissions et projets
9. Communications, varia

Présent·e·s:

Yvan Droz (président), Catherine Ammon, Alexandra Billod, Suzanne Chappaz, Camelia Chebbi, Philippe Dallais, Annuska Derks, Eva Fischer, Till Förster, Claude Grin-Grandchamp, Marc-Olivier Gonseth, Ellen Hertz, Ueli Hostettler, Roland Kaehr, Heinz Käufeler, Sabine Kradolfer, Grégoire Mayor, Nadja Monnet, Alessandro Monsutti, Raphaela Nigg, Véronique Pache Huber, Thomas Psota, Elizabeth Reichel, Séverine Rey, Corina Salis Gross, Olivier Schinz, Manuela Schmundt, Anja Sieber, Pascale Steiner, Barbara Waldis, Thierry Wendling, Hans-Rudolf Wicker, Nicolas Yazgi, Hanspeter Znoj.

Excusées:

Geneviève Hérold et Susanne Jost

1. Le président de la Société, Yvan Droz, ouvre la séance, remercie la secrétaire pour son travail supplémentaire et désigne les scrutateurs. Les membres signent la feuille de présence.
2. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 juin 2001 à Berne est accepté à l'unanimité. Il se trouve dans le Bulletin INFO 2001/2 et il est également publié sur la page internet de la SSE-SEG.

3. Les comptes 2001 sont présentés et on demande à ce qu'ils soient acceptés de manière conditionnelle jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Les dépenses pour publier *Tsantsa* sont importantes, chaque page revient à 200.-. La commission de rédaction veille à ce qu'il n'y ait pas de dépassement du nombre de pages par article. Il est annoncé que le concept visuel changera, les images seront moins esthétisantes et plus ethnologiques.

La situation financière de la SSE-SEG est précaire. Il faut poursuivre les démarches de sponsoring qui sont indispensables à la Société.

La SSE-SEG a des réserves qui s'épuisent. Ce poste sera augmenté (en 2002) par les cotisations de 2000 et 2001 qui constituent une réserve de presque 16'000 francs (à fin mai 2002).

Soixante-quatre «membres» font encore problème, dans la mesure où ils n'ont pas réglé régulièrement leur cotisation. (voir chiffre 5).

Ueli Hostettler et Susanne Jost, vérificateurs de compte, devront encore statuer sur les comptes.

Les comptes sont acceptés de manière conditionnelle à une abstention près.

4. Les rapports 2001 du président Hans Rudolf Wicker (cf. INFO 2001/1 et 2001/2) sont acceptés.

5. La Société compte 66 nouveaux membres.

On remarque que le 10% au moins provient de Berne. **Il est indispensable que les membres fassent de l'information pour la SSE-SEG dans tous les instituts et musées.** Vingt et un membres démissionnent de la Société.

Concernant les 64 «membres» mauvais payeurs et ayant déjà reçus des rappels, il est **proposé de leur envoyer une lettre de la «dernière chance»**, mettant en évidence les difficultés financières de la Société et leur demandant instamment de payer leurs dettes sous réserve de devoir les exclure. Le Comité a décidé d'avertir personnellement ces membres pour les inciter à régler leurs arriérés (2000 / 2001) et l'année en cours 2002.

Selon les statuts, l'Assemblée Générale donne le pouvoir de décision au comité pour trancher sur cette question.

Les membres présents acceptent cette proposition à la majorité et deux abstentions sans opposition.

6. Le budget 2002 est représentatif du budget provisoire présenté à l'Assemblée Générale 2001. L'Académie prend le 50 % des frais de l'organisation des colloques et séminaires regroupés. On mentionne que c'est la première fois que tel dépassement financier est atteint pour *Tsantsa*.

Le budget des comptes 2002 est accepté à la majorité et deux abstentions.

7. Le budget 2003 provisoire est présenté.

Pour atteindre l'équilibre des comptes, il faut mettre l'accent sur les cotisations des membres, contrôler régulièrement leur paiement et continuer la recherche de sponsors. Il est clair que

chaque membre devrait veiller à amener de nouveaux membres, diffuser de l'information sur la SSE-SEG, ses publications et ses activités et, lors de déplacement, promouvoir la revue *Tsantsa* à l'étranger.

Le Comité et le secrétariat se tiennent à disposition pour soutenir ce type de démarche.

Faudrait-il augmenter les cotisations des membres étudiants ? En effet, chaque membre coûte environ 70.- à la Société. Selon ce calcul, chaque membre étudiant et chaque membre payant la réduction («après licence et sans activité lucrative» à 55.-) sont déficitaires pour la Société, au contraire des membres individuels (100.-).

Le budget 2003 est accepté à l'unanimité des membres, sauf deux abstentions.

8. Le prochain *séminaire regroupé* 2003 lancera la thématique:

«Pratiques illégales, mondialisations, Etats et sociétés» (Titre provisoire)

du 4 au 6 décembre 2003 à Berne

Dès lors, la commission scientifique appelle à la recherche de contributions / call of papers. Il est possible de [contacter](#) Ellen Hertz, présidente de la Commission scientifique:

<Ellen.Hertz@unine.ch>.

Ce colloque veut également encourager et donner la parole aux jeunes chercheurs suisses à travers des panels.

Processus de Bologne et la Suisse. Les universités suisses cherchent à s'associer à la convention de Bologne visant la réforme de la structure des études supérieures pour harmoniser les cursus universitaires européens. En Suisse, l'Université de Bâle semble la plus avancée dans ce processus d'uniformisation et de compatibilité. La convention de Bologne propose une licence en trois ans, une maîtrise en deux et un doctorat en trois ans.

Commissions:

- CIAM / IKME: la commission d'anthropologie médicale tiendra son *Symposium* les 24 et 25 octobre 2003 à Lausanne.

- Interface: La commission a essayé de lancer un débat entre la pratique ethnologique et le monde académique. Faute de représentants du monde institutionnel, l'interface n'a pas eu véritablement lieu. Suite aux démissions et à des séjours à l'étranger, la commission est réduite à une seule personne. Comment remodeler et recomposer cette commission?

Quelques séances pour relancer cette commission sont envisagées. Pour tout [contact](#): Claude Grin-Grandchamp (granfa@vtxnet.ch).

- Audiovisuelle: Véronique Pache cède la présidence à Grégoire Mayor.

Les résumés des films se trouveront désormais sur le site de la SSE-SEG. Il est relevé que les fonds d'archives sont peu visionnés et qu'il est possible de devenir membre collectif de la commission pour une somme annuelle de 200.-.

Il est envisagé d'organiser un festival de films dans les instituts et de mettre ainsi d'avantage en valeur ce fonds d'archives audiovisuelles.

9. Communications / divers

- Site: le nouveau site de la SSE-SEG sera complètement fonctionnel d'ici un mois:

www.seg-sse.ch

Séverine Rey, rédactrice du Bulletin et de la page internet, se tient à disposition pour tout renseignement et critique (webmaster@seg-sse.ch).

- Publication: Barbara Waldis et Thierry Wendling de l'Université de Neuchâtel ont été les éditeurs invités pour le dernier numéro de *Ethnologie française* intitulé: «Helvetica. La Suisse plurielle». Cet ouvrage peut être commandé à l'Institut d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel, Saint-Nicolas 4, 2000 Neuchâtel.
- Collaboration des universités de Besançon et de Neuchâtel. Une nouvelle revue sur internet a publié son premier numéro, le deuxième paraîtra à l'automne:

www.ethnographiques.org